

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – ENTREPRENEURS SAJECE

ARTICLE 1 : PREAMBULE - IDENTITE DU VENDEUR

GROUPE SAJECE est une SARL unipersonnelle au capital de 75000€, dont le siège social est au 9 Rue du Mans – 49300 Cholet, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880.359.617, et représentée par Camille Griselin et Sébastien Lambert en qualité de cogérants. Elle est joignable sur l'adresse mail bonjour@groupe-sajece.fr et par téléphone, au 07.80.91.95.98. Elle a notamment développé une offre proposant la vente de contenus (capsules vidéos, documents audio, podcasts, documents écrits, fichiers PDF) destinés à accompagner les professionnels de l'accompagnement et du bien-être, et les entrepreneurs de manière générale, dans la réussite de leurs entreprises. Il est ici rappelé que l'hypnose, et a fortiori la méthode SAJECE, s'inscrit dans la relation d'aide, hors cadre médical et réglementé. Elle ne se substitue donc en rien à un acte ou traitement médical dont elle peut toutefois être complémentaire. Les présentes Conditions Générales sont établies à l'égard de tous les Clients qui commandent des Prestations par l'intermédiaire du site internet : <https://entrepreneurs-sajece.fr/>.

ARTICLE 2 : DEFINITION DES TERMES

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes, les éléments ci-après explicités :

« **Client** » : toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de l'une des prestations proposées par la société GROUPE SAJECE et concernée par les présentes conditions générales de vente. Les fichiers scripts vendus ont vocation à être utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle, les clients sont donc qualifiés de professionnels à l'égard de la législation française (« **Clients Professionnels** »). Par exception, il sera fait éventuellement référence au terme de « **Client Consommateur** » pour les personnes souhaitant acquérir les fichiers pour une utilisation personnelle et en dehors de toute activité professionnelle liée à l'hypnose ou au coaching.

« **Conditions Générales** » : conditions générales de vente objet des présentes.

« **Parties** » : le Client et la Société dans le cadre de leurs engagements respectifs et des éventuelles conventions conclues entre eux.

« **Produit** » : tout produit vendu par la Société et visible sur le Site internet, désigné ci-dessous.

« **Prix** » : montant unitaire d'un produit proposé par la Société. Cette valeur s'entend toutes taxes comprises. Toute stipulation d'un prix hors taxes fera l'objet d'une précision explicite. Le terme peut aussi être décliné en « **Prix total** » pour évoquer l'achat de plusieurs produits concomitamment.

« **Site** » : site internet à partir duquel les produits peuvent être sélectionnés et achetés par le Client, à savoir : <https://entrepreneurs-sajece.fr/>.

« **Société** » ou « **Vendeur** » ou « **Fournisseur** » : la société GROUPE SAJECE, agissant en qualité de vendeur.

Les références aux articles sont des références aux articles des présentes Conditions Générales, à moins qu'il n'en soit précisé autrement. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence au genre inclut l'autre genre.

ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de vente s'appliquent aux Clients professionnels et aux Clients consommateurs, le cas échéant chacun pour les dispositions les concernant lorsque cela est précisé.

Les présentes Conditions Générales constituent, conformément à l'article L 441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties : elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société fournit aux Clients professionnels qui lui en font la demande, via le site internet du Fournisseur, les produits suivants : contenus divers (capsules vidéos, documents audio, podcasts, documents écrits, fichiers PDF) destinés à accompagner les professionnels de l'accompagnement et du bien-être, et les entrepreneurs de manière générale, dans la réussite de leurs entreprises (« Les Produits »). Elles s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients professionnels de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Elles s'appliquent également à l'ensemble des ventes conclues par le Vendeur auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels, désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur sur le Site internet <https://entrepreneurs-sajece.fr/>. Toutefois, ce n'est pas la vocation première du site.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client Professionnel qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Elles sont également communiquées à tout distributeur (hors grossiste) préalablement à la conclusion d'une convention unique visées aux articles L 441-3 et suivants du Code de commerce, dans les délais légaux. Toute commande de Produits implique, de la part du Client professionnel, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Vendeur. Les renseignements figurant éventuellement sur les catalogues, prospectus et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les présentes Conditions Générales précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Ces Conditions Générales de Vente sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Elles sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

En achetant l'un de nos produits proposés sur le Site, le Client reconnaît qu'il est pleinement informé et qu'il est tenu par l'ensemble des dispositions des présentes Conditions Générales, et s'engage donc à les respecter. Le fait que la Société ne se prévale pas, à un moment, de l'un des dispositions des présentes Conditions Générales ne vaut pas renonciation par elle-même à s'en prévaloir ultérieurement. Il est ici précisé que les photos apparaissant le Site pour illustrer les Prestations délivrées n'ont aucune valeur contractuelle et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS :

S'agissant des éventuels Clients consommateurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des biens et services vendus apparaissent sur le Site. La Société communique également au Client consommateur les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, ainsi que, s'il y a lieu, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles, conformément aux articles R. 111-1 et R. 111-2 du Code de la consommation. Par ailleurs, le Client reçoit les informations prévues aux articles L. 122-1 et L. 221-11 du Code de la consommation, préalablement et postérieurement à la conclusion de la vente et notamment au moyen des présentes Conditions Générales.

POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS :

Les dispositions relatives à l'obligation d'information précontractuelle ne sont pas applicables aux clients professionnels.

ARTICLE 4 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur pour le Client à la date de sa commande. Elles sont conclues à durée indéterminée et pour la durée nécessaire à l'achat et la livraison du Produit, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par la Société. Certaines clauses peuvent toutefois continuer d'avoir des effets postérieurement.

ARTICLE 5 : PRODUITS PROPOSES A LA VENTE

Les Produits proposés à la vente sont des contenus divers (capsules vidéo, documents audio, podcasts, documents écrits, fichiers PDF) destinés à accompagner les professionnels de l'accompagnement et du bien-être, et les entrepreneurs de manière générale, dans la réussite de leurs entreprises, et basés principalement sur les outils et techniques issus de l'hypnose, du coaching ou de la méthode SAJECE en général, développée par la société GROUPE SAJECE. Les contenus sont accessibles depuis une plateforme, disponible via un compte client créée lors de l'inscription, et accessible ensuite de manière indéterminée et illimitée par le Client.

Par exception l'accès à la plateforme peut être commandé par des Clients Consommateurs (en dehors de toute activité professionnelle ou en vue de préparer celle-ci) pour les accompagner sur certaines questions ou problématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler ou se développer.

Les fichiers et contenus sont accessibles sans limite selon les besoins des Clients, depuis leur compte client qui est créé lors de la commande, et réutilisé pour tous les accès suivants. Le prix payé lors de la commande est donc un Prix unique permettant l'accès en illimité à tous les contenus publiés sur le Site.

Les caractéristiques principales de chaque contenu proposé, notamment ses spécifications, sont présentées sur le Site. Le choix et l'achat de l'accès au Produit relève de la seule responsabilité du Client. Le Client est tenu de se reporter au descriptif du Produit afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les éventuels délais de livraison (si les versions n'étaient plus téléchargeables provisoirement). Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Dans tous les cas, les contenus proposés font l'objet d'une protection au titre des droits de propriété intellectuelle, détaillée dans l'article dédié à cet effet ci-dessous. Toute infraction retenue à ce titre sera susceptible de générer des poursuites à l'encontre de la personne l'ayant provoqué.

Le Produit étant des contenus accessibles directement depuis la plateforme, ils ne sont pas soumis à des limites de stocks disponibles. Toutefois, certains contenus peuvent être soumis à des offres exceptionnelles, ou ventes promotionnelles ou à thème, en sus de l'accès principal et dans des conditions formellement décrites et ponctuelles. Dans ce cas, l'offre de Produits proposés à la vente sur le Site seront valables à compter de la date de début de validité de l'offre et jusqu'à la date de fin de validité de l'offre indiquées sur le Site.

La Société se réserve le droit de supprimer des contenus de la plateforme sur le Site internet, notamment afin de renouveler son offre, ou s'ils ne correspondent plus à la Méthode SAJECE telle qu'elle a évoluée, s'ils ont été remplacés par un produit similaire ou s'ils ne correspondent plus à une demande récurrente des Clients.

Dans le cas où le Site viendrait à être clôturer par la Société, celle-ci serait tenue d'adresser un mail d'information au Client, à titre de préavis, au moins trente (30) jours calendaires avant la fermeture effective.

Dans la cas où la Société déciderait de modifier son offre pour basculer sur un contenu d'abonnement mensuel ou annuel, ou tout autre procédé de commande différent de l'accès à la totalité du Site à prix unique, elle serait également tenue d'adresser un mail d'information au Client, à titre de préavis, au moins trente (30) jours calendaires avant la mise en place de l'offre, pour lui permettre d'y souscrire ou de manifester son souhait de ne pas le faire.

ARTICLE 6 : COMMANDES

1. Passation de commande

Il appartient au Client de compléter ses informations personnelles pour souscrire à l'abonnement à la plateforme. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de la création de son compte Client, sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

La commande se fait selon les modalités suivantes :

- Composer l'adresse du site ;
- Cliquer sur « s'inscrire » ;
- Compléter les informations pour enregistrer un nouveau compte : nom d'utilisateur, adresse e-mail, prénom, nom, mot de passe, vérification du mot de passe choisi ;
- Code promotionnel : Si le Client dispose d'un code promotionnel valide, il peut le saisir dans l'encart « code de réduction », puis cliquer sur « appliquer » ;
- Accepter les termes et conditions, et la politique de confidentialité. **Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet ;**
- Cliquer sur « S'inscrire » ;
- Sélectionner le mode de paiement choisi (PayPal ou carte bancaire) et compléter les informations de paiement ;
- Suivre les instructions du site pour la réservation et le paiement du Produit (Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le prix requis par PayPal ou carte bancaire) ;
- Une fois le paiement validé : le Site affiche la confirmation de l'ouverture du compte client et l'accès est disponible de manière illimitée ;
- Lors de sa 1^{ère} commande, le Client reçoit un mail de confirmation de l'activation de son accès Client. Le Client reçoit également un mail de confirmation de commande avec la facture ;
- Si le Client est déjà détenteur d'un compte client, il convient de cliquer sur l'espace prévu à cet effet (« connexion ») et se connecter à son compte avec mail et mot de passe. Il n'y aura donc dans ce cas pas de nouveau paiement à effectuer (le paiement est unique à l'inscription).

La vente est définitive une fois l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique, sans délai et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix et acceptation des présentes Conditions Générales de vente par le Client. Toute commande passée, validée par le Client et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur le site Internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

2. Modification de commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

3. Annulation de commande

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors cas de force majeure. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou un motif légitime (notamment dans l'hypothèse de la commande de métaphore sur-mesure).

ARTICLE 7 : PRIX DES PRODUITS

Le Produit est fourni aux tarifs en vigueur figurant sur le Site, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Le barème des prix unitaires applicable est donc celui en vigueur sur le Site. Les prix sont exprimés en Euros TTC (le montant de TVA étant rappelé lors du récapitulatif de commande). Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le Site.

Le Prix de l'accès à la plateforme (le Produit) est un prix unique, payable à la commande, et donnant un accès illimité et d'une durée indéterminée aux contenus de la plateforme (sous réserve des conditions décrites en article 5). Le Prix Unique est de quarante-neuf (49) euros TTC.

Ce tarif est ferme et non révisable pendant leur période de validité, tel qu'indiqué sur le Site. Le Vendeur se réserve le droit, hors période de validité indiquée sur le Site concernant le Prix de vente d'un Produit, de modifier les prix à tout moment. Le Prix ne comprend pas les éventuels frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui seraient facturés si nécessaire en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris les frais éventuels.

Pour les Clients professionnels établis hors de France, le prix affiché sur le Site doit être réduit du montant de la TVA française qui ne leur est pas applicable. Pour ce faire, le Client doit adresser un mail à la Société à bonjour@groupe-sajece.fr pour lui permettre de gérer la création du compte Client manuellement et d'établir la facture associée.

ARTICLE 8 : MODALITES DE PAIEMENT

Le Prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, par voie de paiement sécurisé, et préalablement à la délivrance du Produit. Aucun escompte ne pourra être pratiqué. Les Prix des Produits commandés est payable dans les mêmes conditions pour tous les Clients. Aucune pénalité de retard ni indemnité pour frais de recouvrement ne sera appliquée car le Produit est délivré depuis le Site immédiatement après paiement. En cas de non-respect des présentes conditions de paiement figurant aux présentes Conditions Générales, le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours de la part du Client.

Le Client Professionnel pourra bénéficier des remises dans les mêmes conditions que les Clients consommateurs, au moyen de codes promotionnel pouvant être diffusés occasionnellement par la Société : aucune remise ou ristourne spécifique ne sera effectuée pour les Clients professionnels, notamment en fonction de quantités acquises ou de régularité de commande.

Le Prix est payable selon les modalités suivantes :

- Par carte bancaire (par l'intermédiaire de Stripe, disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires) : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires ;
- Par PayPal (haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires).

Le paiement par carte bancaire ou PayPal est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte ou du compte PayPal du Client. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Dans le cas où le Client aurait commandé des Produits en dehors du circuit habituel proposé sur le Site, et dans tout autre cas, aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement avant la date figurant sur la facture dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 9 : LIVRAISON – TRANSFERT DE PROPRIETE ET DE RISQUES

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit. Le Produit commandé est un accès à une plateforme de contenus tels que décrits dans les articles ci-dessus. Ces fichiers ne sont pas téléchargeables et sont consultables uniquement depuis le compte client, sur la plateforme.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que les contenus soient accessibles en permanence depuis la plateforme et le compte Client. Toutefois, il en pourra être tenu pour responsable d'un problème technique qui interviendrait sur le Site. En cas de difficulté d'accès à la Plateforme après commande et paiement du Produit, il convient d'adresser un mail à bonjour@groupe-sajece.fr afin de demander à la Société de solliciter éventuellement une aide extérieure pour la résolution des problèmes informatiques, dans un délai maximum de 72 heures ouvrées.

En cas de non-conformité du Produit livré, le Vendeur s'engage à y remédier ou à rembourser le Client, comme indiqué à l'article « Responsabilité du Vendeur – Garantie ».

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits. Le transfert des risques de perte et de détérioration au Client sera réalisé concomitamment au transfert de propriété soit après complet paiement du prix.

ARTICLE 10 : DELAI DE RETRACTATION DANS LE CADRE D'UNE VENTE A DISTANCE

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS :

L'article L. 221-18 du Code de la consommation prévoit que « *Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour : 1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ; 2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce. Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien* ».

Le Client consommateur disposera d'un délai de QUATORZE (14) jours pour se rétracter de son inscription conformément aux dispositions de l'article sus désigné, s'il peut être prouvé qu'il n'a jamais téléchargé de fichiers illégalement suite à son achat, cette preuve pouvant se retrouver au niveau des données enregistrées dans le système informatique du Vendeur et sur le Site utilisé (par les partenaires du Vendeur par exemple). Dans ce cas, si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En tout état de cause, ce délai n'est pas applicable aux Produits qui seront vendus à des Clients professionnels, mais uniquement à ceux vendus aux Clients consommateurs. Afin d'exercer son droit de rétractation, dans le cas où le Client serait en mesure d'attester l'absence de téléchargement du fichier et où la Société serait en mesure de vérifier cette information dans son système informatique, le Client consommateur devra retourner le formulaire de rétractation disponible en annexe par mail, à l'adresse suivante : bonjour@groupe-sajece.fr.

Dans le cas où un Client consommateur exerce son droit de rétractation dans les conditions légales, aucune somme ne peut être exigée de sa part et les sommes éventuellement perçues lui seront alors remboursées immédiatement par la Société.

POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS :

Le délai de rétractation détaillé ci-dessus n'est pas applicable aux clients professionnels.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE – GARANTIES

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS :

Le Produit vendu sur le Site est conforme à la réglementation en vigueur en France et a des performances compatibles avec des usages non professionnels, bien que ce ne soit pas la fonction et l'objectif premiers des produits vendus sur le Site, qui sont destinés aux professionnels de l'hypnose, du coaching et de l'accompagnement, ainsi qu'aux entrepreneurs de manière générale.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- De la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- De la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

Dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente (Garantie de Conformité / Garantie des Vices Cachés).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ; Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du Code de la consommation ; Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de quatorze (14) jours calendaires à compter de la délivrance des Produits ou de la découverte des vices cachés dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente (30) jours calendaires suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client (au moyen d'un RIB transmis par le Client au Vendeur) ou par chèque bancaire adressé au Client. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS :

La Société ne met pas en place de garantie commerciale spécifique, en dehors des dispositions légales applicables. Dans le cadre des contrats conclus entre professionnels, il est rappelé que la garantie légale de conformité n'est pas applicable. Les dispositions relatives à la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, sont en revanche applicables.

Ainsi, la Société garantit, conformément aux dispositions légales, le Client contre tout défaut de conception ou de fourniture desdits services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client. La responsabilité de la Société ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer la Société par écrit de l'existence des vices dans un délai maximum de quatorze (14) jours calendaires à compter de la délivrance des Produits ou de la découverte des vices cachés. La Société rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les services jugés défectueux. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la Société serait retenue, la garantie de la Société serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture du produit ou service.

ARTICLE 12 : OBLIGATION DE MOYENS ET RESPONSABILITE DE LA SOCIETE A L'EGARD DES PRODUITS VENDUS

- **Responsabilité de la Société et effets des Produits vendus :** la Société ne peut être tenue pour responsable des agissements de ses Clients après la délivrance de l'accès au Produit. Elle exerce son activité dans le respect de la législation en vigueur, d'une Charte éthique qu'elle a établie, et avec tout le sérieux et la qualité que cela requiert ; ses Clients étant ensuite responsables de leurs propres agissements et de leur propre activité, s'ils exercent en qualité de professionnel de l'accompagnement. De même, les titres et contenus des contenus délivrés ne peuvent engager la responsabilité de la Société sur un résultat auprès de ses Clients (professionnels ou consommateurs) ou des clients de ses Clients Professionnels. Les contenus visent à transmettre des conseils, des aides, de l'accompagnement aux entrepreneurs pour la réussite de leurs entreprises. Chacun devra utiliser les contenus selon sa propre interprétation et sa perception, sans pouvoir engager la responsabilité de la Société si elle n'atteint pas le résultat escompté après avoir utilisé lesdits contenus. Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable de la pratique des Clients ayant acquis les scripts sans avoir réalisé le parcours de formation nécessaire à la bonne pratique de la discipline, car cela relève de la propre responsabilité du Client.

- **Distinction du corps médical :** certains des contenus transmis sont des fichiers PDF, audio ou vidéo d'hypnose, de coaching, de démarche symbolique, ou plus généralement basé sur les outils et techniques issus de la méthode SAJECE. A ce titre, nous rappelons que l'hypnose et a fortiori les autres outils proposés par la Société, ne sont pas des actes de médecine, de psychologie, de psychiatrie, ou de psychothérapie. Les séances d'hypnose s'inscrivent uniquement dans une démarche bien-être. Elles ne dispensent pas de consulter un professionnel de santé, à chaque fois que cela est nécessaire. L'hypnose, et a fortiori la méthode SAJECE, est une discipline qui s'inscrit dans la relation d'aide, hors cadre médical et réglementé. Elle ne se substitue donc en rien à un acte ou traitement médical, à un acte de soin ou à des prescriptions médicamenteuses, dont elle peut toutefois être complémentaire.

ARTICLE 13 : DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques de la Société : « GROUPE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE », « HYPNOSE SAJECE sans frontières », « MÉTHODE SAJECE », ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non, et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images, logotypes figurant sur le Site, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive de la Société.

Toute reproduction totale ou partielle, modification, utilisation de ces marques, illustrations, images, logotypes, pour quelque motif que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de la Société, est strictement interdite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui serait la propriété de la Société, de même que les dénominations, noms commerciaux, noms de domaine et enseignes de la Société.

Le Client s'engage à garder strictement confidentiels les contenus qu'il aura acquis, et ne pas divulguer à des tiers, par quelques moyens que ce soit, tout ou partie

de ces contenus, sans autorisation préalable écrite du Titulaire, à savoir la Société, et ce notamment afin de ne pas dénaturer les contenus transmis. Il s'engage également à ne pas transmettre ou reproduire tout ou partie du contenu du Produit sous quelque forme que ce soit, ni le reproduire, le transmettre, ou l'utiliser en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, conférences, réunions ou autre événement de quelque ordre que ce soit, sans l'autorisation préalable de la Société sauf dans le cas où le Produit vendu serait expressément prévu à cet effet. Les engagements du Client, tels que définis ci-dessus, ne s'appliqueraient pas aux informations qui seraient librement accessibles au public ou qui viendraient à l'être sans que cela ne résulte d'une faute du Client. Toute autre utilisation sera soumise à l'autorisation préalable et écrite de la Société. Aucune stipulation du présent accord ne saurait être interprétée comme établissant une collaboration entre les parties ou comme concédant au Client une option, une licence ou plus généralement un privilège quelconque, à quelque titre que ce soit sur les contenus des Produits.

Plus généralement, le contenu du Site est la propriété du Vendeur et de ses partenaires éventuels et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle, modification, utilisation, exploitation de son contenu ainsi que du contenu des Produits vendus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Les contenus destinés uniquement à l'usage prévu pour l'accès à la plateforme (l'accompagnement des entrepreneurs dans la réussite de leur entreprise). Tout enregistrement ou toute diffusion des contenus est interdit, sauf autorisation expresse de l'auteur et mention de son identité. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L. 122-4 du CPI). Cette interdiction s'étend, sans que cette liste ne soit limitative, à tout élément rédactionnel pouvant être transmis dans le cadre de cette vente.

Le Client doit également veiller à conserver les contenus confidentiels, pour des raisons de respect du droit à l'image et à l'enregistrement des voix des personnes ayant accepté de participer aux contenus audio et/ou vidéo.

En somme, il est important de ne pas rendre public les contenus accessibles sur le Site (de façon gratuite ou payante) afin notamment de préserver les droits de propriété intellectuelle applicables, et notamment les droits d'auteur et de respect de la vie privée des participants. Les produits vendus sur le Site ne sont pas cédés « droits d'auteur inclus », ce qui signifie que la vente n'est pas réalisée à titre exclusif et qu'ils sont assimilés à des « licences d'exploitation non exclusives ». Ainsi, Camille Griselin, un autre auteur concerné ou plus largement la Société GROUPE SAJECE conserve les droits d'auteur sur les contenus et peut également les utiliser pour son compte ou les vendre par d'autres canaux ou médias.

ARTICLE 14 : DONNEES PERSONNELLES

Certains renseignements sont obligatoires et nécessaires au traitement des commandes. L'absence de réponse à un champ obligatoire pour l'achat d'un Produit est susceptible de compromettre le bon suivi du dossier Client. Conformément à la loi Informatiques et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018 (Règlement RGPD), relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, la Société met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison des Produits définis aux présentes Conditions Générales, le traitement de la commande, la gestion des factures, la relation Client.

Le Client est informé des éléments suivants : la Société telle que définie en préambule des présentes Conditions Générales agit en qualité de responsable de traitement, par l'intermédiaire de ses Gérants, pour l'exécution des Prestations régies par les présentes.

1. Données collectées : Les données sont collectées lorsque le Client effectue une commande sur le Site, transmet les informations nécessaires au suivi ou à la mise à jour de son compte Client, contacte le service Client de la Société pour des informations sur les Produits de la Société, règle les Produits commandés. Dans ce cadre, la Société collecte les données suivantes : civilité, prénom, nom, pays, adresse, code postal, ville, adresse mail, téléphone, le cas échéant numéro SIREN (ou numéro d'entreprise), le cas échéant numéro de TVA, données relatives au moyen de paiement, données relatives aux transactions (numéro de transaction, détail de la commande), historique de la relation contractuelle (notamment pour le suivi des prestations déjà effectuées), le cas échéant toute autre information délivrée volontairement par le Client pour la bonne gestion de son dossier ou le bon traitement de sa demande, ainsi que pour la correspondance avec le Client pour le bon suivi de la relation Client. Le traitement de toute donnée personnelle caractérisée comme sensible à l'égard de la législation ne sera effectué que pour le bon traitement de la demande du Client. Toutes les données sensibles éventuellement transmises par le Client à la Société dans le cadre de la relation client (demandes de renseignements par mail) seront détruites immédiatement après traitement.

2. Finalités et exploitation des données traitées : Les finalités des traitements de données effectuées par la Société sont : la gestion des commandes et la délivrance des Produits, le traitement des demandes du Client, la facturation des commandes passées, la gestion des comptes Clients et le suivi de la relation Client. Certaines données peuvent être exploitées dans le cadre des statistiques pour la fréquentation du Site mais ne donne pas accès à des données personnalisées, et ne donnent pas la possibilité d'identifier les personnes, ce qui ne constitue pas un traitement de données personnelles au sens de la réglementation RGPD.

3. Données bancaires : La Société n'a jamais accès au numéro de carte bancaire du Client. Les règlements sont effectués soit par l'intermédiaire du site sécurisé Paypal (règlement pouvant s'effectuer par compte Paypal ou carte bancaire) disposant d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires, soit par l'intermédiaire de Stripe pour les paiements par carte bancaire effectués directement sur le site, disposant également d'un haut niveau de sécurité en matière de protection des données bancaires.

4. Destination des données collectées : Les données collectées ne peuvent être utilisées que par la Société, par l'intermédiaire de ses Gérants et de son personnel. Le cas échéant, elles pourraient être utilisées par les éventuels partenaires ou intervenants extérieurs de la Société chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes, et uniquement pour les données strictement nécessaires à leur intervention.

5. Durée de conservation des données et sécurité : Les données sont conservées et utilisées pour une durée conforme à la législation en vigueur, qui ne saurait excéder la durée légale de conservation des documents comptables, fiscaux et commerciaux de la Société. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale des données.

6. Droit d'accès et de rectification de vos données : Conformément au RGPD, chaque personne dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de transfert et d'opposition concernant ses données personnelles, et a droit à la portabilité de ses données personnelles. Le Client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide qui ne sera pas conservé par la Société à l'issue de l'exercice de la demande, exercer ses droits en contactant le service compétent par mail, à l'adresse suivante : donnees-personnelles@groupe-sajece.fr. S'il ne souhaite pas recevoir nos actualités et invitations (téléphone, SMS, courrier ou mail), il a la faculté de nous l'indiquer par mail non équivoque avec accusé de réception à l'adresse mail suivante : donnees-personnelles@groupe-sajece.fr. Il peut modifier ses choix en nous contactant dans les conditions évoquées ci-dessus.

Il en est de même s'il ne souhaite pas recevoir les actualités, invitations ou offres promotionnelles de nos éventuels partenaires. Pour toute information complémentaire ou réclamation sur le sujet de la protection des données personnelles, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

ARTICLE 15 : IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation des conditions du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 16 : DISPOSITIONS SPECIFIQUES POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

1. EXECUTION FORCEE EN NATURE ET EXCEPTION D'INEXECUTION

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes. Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressé au débiteur de l'obligation par lettre recommandée avec avis de réception demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur, de bonne foi, et son intérêt pour le créancier.

Par dérogation expresse aux dispositions de l'article 1222 du Code civil, en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra, faire exécuter lui-même l'obligation par un tiers, aux frais de la Partie défaillante. Le créancier de l'obligation pourra toutefois demander en justice que la Partie défaillante avance les sommes nécessaires à cette exécution.

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du contrat selon les modalités définies à l'article « Résolution du contrat ».

Il est également rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Pour l'un ou l'autre de ces dispositifs juridiques, il est rappelé que les Produits sont vendus au moyen d'un Site internet, de manière dématérialisée, et que leur application concrète peut être remise en cause au vu des spécificités techniques de ce mode de vente.

2. RESOLUTION DU CONTRAT

Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave

La Partie victime de la défaillance pourra, malgré la clause « Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations » figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

Résolution pour force majeure

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations suivantes :

- Utilisation des contenus de la plateforme (le Produit) pour une activité n'entrant pas dans le périmètre autorisé par la Société GROUPE SAJECE et causant du tort à autrui ou mettant en péril le sérieux de la Société ;
- Utilisation des produits conformes à l'article relatif aux droits de propriété industrielle et intellectuelle et à la clause de confidentialité ;
- Transmission ou cession, totale ou partielle, à titre gratuit ou onéreux, des produits acquis sans l'accord préalable et écrit de la Société ;
- Constitution d'une licence ou sous-licence, totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, à quelque personne et sous quelque forme que ce soit, sans l'accord exprès, écrit et préalable de la Société ;
- Utilisation et/ou reproduction des produits par le Client pour un cas d'utilisation ou reproduction non prévu par les présentes conditions générales, sans l'accord exprès, préalable et écrit de la Société ;
- Plus généralement toute utilisation abusive, malveillante ou de mauvaise foi des produits ;
- Non-paiement à l'échéance des produits commandés ;

Visées aux articles des présentes Conditions Générales, le contrat pourra être résolu au gré de la partie lésée.

Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit dix (10) jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

ARTICLE 17 : FORCE MAJEURE

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou l'autre de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 18 : NULLITE PARTIELLE

L'annulation de l'une des stipulations des présentes Conditions Générales n'entraînerait l'annulation de celles-ci dans leur ensemble, que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des parties, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général de la convention.

ARTICLE 19 : MODIFICATION DU CONTRAT

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales en vigueur ou du contrat particulier conclu entre la Société et le Client ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les Parties.

ARTICLE 20 : INDEPENDANCE DES PARTIES

Aucune des Parties ne peut prendre d'engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie. Par ailleurs, chacune des Parties demeure seule responsable de ses allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

ARTICLE 21 : NOTIFICATION – ELECTION DE DOMICILE

Toute notification devant être effectuée dans le cadre des présentes Conditions Générales ou du Contrat spécifique signé entre le Client et la Société sera considérée comme réalisée si elle est faite par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du Siège social de la Société (à l'exception des cas pour lesquels les présentes Conditions Générales prévoient un autre mode de notification). Pour les besoins des Conditions Générales, les parties font élection de domicile :

- Pour la « Société » : en son siège social
- Pour le « Client » : en son domicile personnel

Toute modification devra être signifiée par mail clairement exprimé avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie, afin de lui être opposable.

ARTICLE 22 : REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS :

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation " Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. "Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers. Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement par mail clairement exprimé avec accusé de réception à l'adresse suivante : bonjour@groupe-sajece.fr ou par courrier (lettre recommandée avec accusé de réception) à l'adresse du siège social de la Société.

Seules les réclamations relatives à la vente des Prestations proposées par la Société sur le Site seront prises en compte.

Dans l'année qui suivra votre demande auprès de nos services, selon l'article R. 616-1 du Code de la consommation, vous pourrez faire examiner votre demande par un médiateur dont trouverez ci-dessous les coordonnées, sachant qu'un litige ne pourra être examiné, sauf exception, que par un seul médiateur : **Atlantique Médiation CONSO, Maison de l'Avocat - 5, mail du Front Populaire - 44200 NANTES - www.consomption.atlantique-mediation.org – Téléphone : 0240841024 – mail : consommation@atlantique-mediation.org**. Pour les litiges transfrontaliers : europe-consommateurs.eu. Vous pouvez, à vos frais, vous faire assister par un conseil.

POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS :

Le clients professionnels ne sont pas concernés par les dispositions relatives au médiateur de la consommation.

Toutefois il est décidé d'insérer une clause d'arrangement amiable, comme préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les parties en cas de litige. En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du présent contrat, les contractants conviennent de se réunir dans le délai maximum de dix (10) jours calendaires, à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiée à l'une des Parties. La présente procédure de règlement amiable constitue un préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les Parties. Toute action en Justice introduite en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable.

Toutefois si au terme d'un délai de trente (30) jours, les Parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, ou si la Partie recevant la lettre recommandée ne donne pas suite volontairement à la rencontre proposée, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après.

Les produits étant vendus en ligne sur un site internet, il est entendu que la rencontre organisée entre les Parties pour se mettre d'accord sur un compromis ou une solution au litige pourra être réalisée en présentiel ou à distance (en vidéoconférence).

ARTICLE 23 : LOI APPLICABLE – LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les Parties, les présentes Conditions Générales ainsi que tout Contrat spécifique conclu entre les Parties sont régis et soumis au droit français.

Ils sont rédigés en langue française. Dans le cas où ils seraient traduits en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales ou tout Contrat spécifique conclu entre les Parties pourraient donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, la résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 24 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le fait, pour une personne physique ou morale de commander sur le Site et de cocher la case prévue à cet effet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire qui serait inopposable au Vendeur.

ANNEXE 1 : DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LEGALES

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS :

Article L.217-4 du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS ET PROFESSIONNELS :

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE RETRACTATION POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS UNIQUEMENT (relatif au droit de rétractation de l'article 10 ci-dessus)

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur le Site et sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

Pour rappel, l'article L. 221-28 du Code de la consommation dispose : « Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : (...) 9° De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ; (...) ». Cette exception est applicable de droit aux Produits vendus sur le Site, qui sont des fichiers audios téléchargeables après livraison. En conséquence, en vertu de cet article, le Client reconnaît que le téléchargement du (des) Produit(s) transmis par le Vendeur provoquera son descellement. S'il donne son accord préalable exprès pour l'exécution du contrat et renonce expressément à l'exercice de son droit de rétractation sur l'achat du (des) produit(s), en cochant la case dédiée à cet effet avant de valider sa commande définitivement, il ne pourra plus revendiquer le droit de rétractation en cas de téléchargement du produit.

A titre exceptionnel, le Client consommateur dispose d'un délai de QUATORZE (14) jours pour se rétracter conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation, s'il n'a jamais téléchargé le fichier suite à son achat, cette preuve pouvant se retrouver au niveau des données enregistrées dans le système informatique du Vendeur et sur le Site utilisé. Dans ce cas, le Client doit remplir le présent formulaire et le retourner par mail à la Société sur l'adresse suivante : bonjour@groupe-sajece.fr.

FORMULAIRE DE RETRACTATION SUITE A L'ACHAT D'UN PRODUIT – CLIENT CONSOMMATEUR

A l'attention de la Société GROUPE SAJECE, SARL unipersonnelle au capital de 75 000€, dont le siège social est au 9 Rue du Mans – 49300 CHOLET, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 880 359 617, représentée par Madame Camille Griselin et Monsieur Sébastien Lambert ès qualité de Gérants.

Je souhaite me rétracter de l'achat suivant effectué sur le site <https://www.mp3-hypnose-camille-griselin.com/> et certifie n'avoir jamais téléchargé le(s) Produit(s) concerné(s) par cette Commande ce qui aurait provoqué le descellement du(des) Produit(s) :

- Date de la commande :
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse complète du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier, signature électronique possible).

Fait à Cholet,
Mises à jour le 2 mai 2023

Pour la société GROUPE SAJECE,
Camille Griselin et Sébastien Lambert
Cogérants